

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1213/SG/FP constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1972, du personnel des cadres territoriaux du corps de l'Administration générale.

n° 72-1213/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 août 1972

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1972

Date du numéro
10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés comme suit, au titre de l'année 1972, les avancements d'échelon du personnel des cadres territoriaux du corps de l'Administration générale :